



n° 156 - Juillet 2012



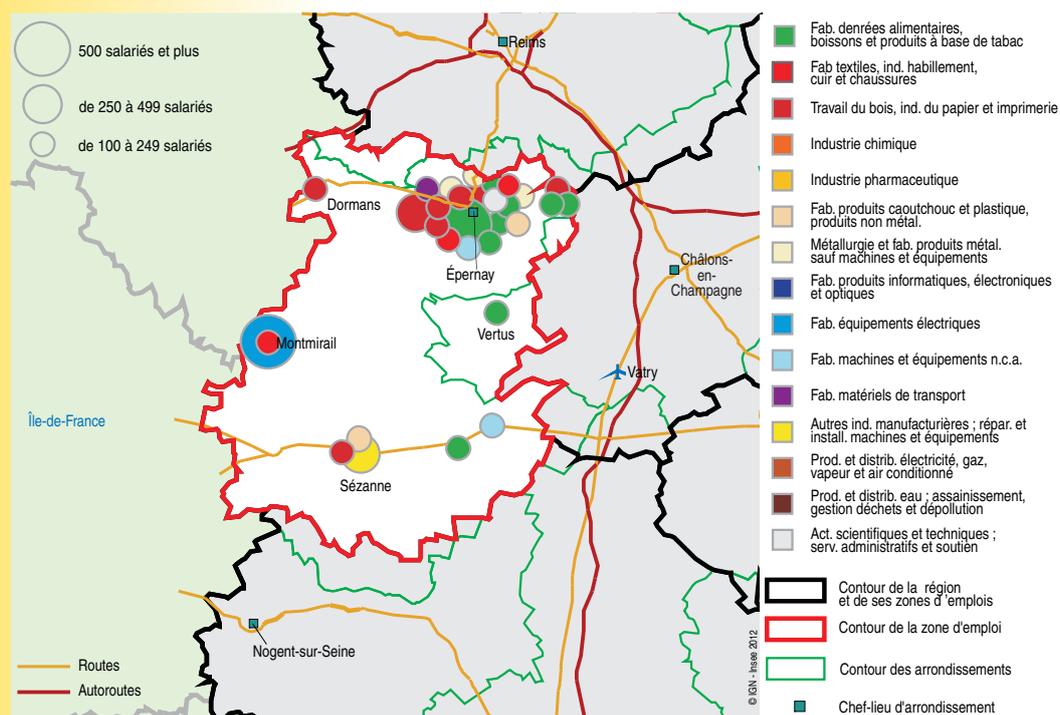
Évolution de l'emploi dans la zone d'emploi d'Épernay

Un tissu économique durablement centré sur le champagne

La zone d'emploi d'Épernay couvre l'arrondissement d'Épernay et déborde sur une moitié du canton de Vertus situé dans l'arrondissement de Châlons-en-Champagne. Elle est la deuxième zone d'emploi la moins peuplée des sept de Champagne-Ardenne, avec 110 500 habitants au 1^{er} janvier 2009, soit 8,3 % de la population régionale.

Depuis 1999, la zone connaît une légère croissance de population (+1 000 habitants), grâce à l'excédent des naissances sur les décès et des arrivées dans le territoire aussi nombreuses que les départs. Épernay, chef lieu d'arrondissement, et son agglomération, rassemble 28,7 % de la population de la zone avec 31 750 habitants.

Les établissements de 100 salariés ou plus de l'industrie et des activités de support (*) dans la zone d'emploi d'Épernay fin 2009



(*) activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
Source : Insee, Clap



Les activités non marchandes moins présentes

Fin 2009, 44 300 personnes travaillent dans la zone d'emploi d'Épernay, soit 8,3 % de l'emploi total de Champagne-Ardenne. Le territoire se singularise par une composante agricole marquée et spécialisée dans la vigne en AOC vins de champagne. Les salariés agricoles pèsent pour 9,3 % dans l'emploi total de la zone (2,2 % au niveau régional), et les non-salariés (agriculteurs exploitants, commerçants, artisans, professions libérales), pour 16,3 %, contre 9,9 % dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne. À l'inverse, le poids des activités non marchandes est moins élevé (21,3 %) que dans la région (31,2 %) : la zone connaît ainsi la plus faible densité d'emplois non marchands des sept zones d'emploi de la région avec 8,5 emplois pour 100 habitants, contre 12,4 au niveau régional. Déjà peu pourvue en emplois d'administration, la zone a connu au milieu des années 2000 la disparition de 500 emplois publics avec la fermeture de la caserne militaire d'Épernay.

Ces caractéristiques - relation forte au champagne et moindre présence des services - se retrouvent au sein des secteurs marchands non agricoles, qui regroupent 53,0 % des emplois totaux de la zone, soit 3,7 points de moins qu'au niveau régional. Dans le secteur marchand non agricole, l'industrie, qui inclut celle des boissons, est davantage présente qu'au niveau régional, a contrario du tertiaire marchand. Aussi, dans la zone d'Épernay, au cours des dix dernières années, l'emploi salarié des secteurs marchands se dégrade davantage qu'au niveau régional (-1,0 % par an, contre -0,8 %) en raison de sa structure d'emplois davantage industrielle. Entre fin 2001 et fin 2011, l'industrie perd 2,8 % de ses salariés par an pendant que le tertiaire marchand en gagne 0,2 %, des évolutions proches des moyennes régionales.



Une industrie structurée autour du champagne

Le tissu industriel de la zone d'emploi d'Épernay, qui fournit 9 500 emplois, soit 21,5 % des emplois de la zone, est fortement lié à la production et la commercialisation du vin de champagne. Fin 2009, le secteur de la fabrication de denrées alimentaires et de boissons compte 3 700 salariés, soit 36 % des emplois industriels de la zone d'emploi d'Épernay. Les quatre-cinquièmes de ces salariés travaillent pour le secteur de la fabrication du champagne dans 180 établissements

employeurs de tailles très variées. Les plus importants sont rattachés à des grands groupes, tel *Moët et Chandon* (groupe *LVMH*), premier employeur privé de la zone d'emploi d'Épernay, ou à de grandes structures coopératives, à l'exemple de *Nicolas Feuillatte*, première coopérative viticole régionale. Hors la fabrication de boissons, les autres industries alimentaires sont moins présentes avec 800 salariés.

Les deux autres grandes composantes du tissu industriel - bois, papier, imprimerie et métallurgie - qui regroupent un tiers des effectifs industriels sont souvent spécialisées dans des activités connexes à la fabrication du champagne. Le secteur du bois, papier, imprimerie, deuxième secteur employeur avec 20,0 % des emplois salariés de l'industrie, se compose d'une activité de travail du bois dans laquelle la quinzaine de petits établissements employeurs de moins de 20 salariés, qui regroupent 13 % des emplois de l'activité, dépendent souvent de la production de champagne et son conditionnement (bouchons, palettes pour le transport et le stockage...) et d'une activité de papier-carton-imprimerie tournée vers la production de cartonnage d'emballage ou d'étiquettes aussi destinées au champagne. Troisième secteur, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques regroupe 10,7 % des emplois industriels de la zone d'Épernay. La moitié des salariés exercent dans trois grands établissements de plus de 100 salariés : *Sparflex* et *Alcan Packaging Capsules*, spécialisés dans le bouchage et sur-bouchage du vin (muselets, capsules, coiffes...); *Virax*, fournisseur d'outillage à main implanté depuis plus de 90 ans à Épernay.

D'autres secteurs industriels sont également ancrés dans la filière champagne ou l'ont été à leur installation. Dans le secteur de la fabrication de machines et équipements, l'essentiel des emplois est dédié à la fabrication de machines pour la viticulture ou la champagnisation, au travers notamment des établissements *Tecnoma Technologies* du groupe *Exel Industries*, spécialisés dans le matériel de protection des cultures (pulvérisateurs). Dans le secteur des matériels de transport, la quasi-totalité de l'emploi est localisé dans l'entreprise *Legras industries*, qui à sa création fabriquait des semi-remorques pour l'agriculture. Le secteur de la chimie se limite quasi exclusivement à l'Institut Œnologique de Champagne. Dans la fabrication de produits en plastique et de produits minéraux, les trois-quarts des effectifs relèvent de quatre établissements dont le plus important, *Saint-Gobain Emballage*, fabrique des bouteilles pour les vins effervescents.

Structure de l'emploi dans la zone d'emploi d'Épernay fin 2009

Unités : nombre et %	Zone d'emploi d'Épernay		Champagne-Ardenne	
	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)	Nombre d'emplois fin 2009	Structure de l'emploi fin 2009 (en %)
Emploi salarié dont :	37 100	83,7	479 300	90,1
1Agriculture	4 100	9,3	11 700	2,2
Secteurs marchands non agricoles dont :	23 500	53,0	301 700	56,7
Construction	1 800	4,1	29 100	5,5
Industrie	9 500	21,5	90 100	17,0
Tertiaire marchand	12 200	27,5	182 500	34,3
Services non marchands	9 400	21,3	165 600	31,2
Emploi non salarié	7 200	16,3	52 500	9,9
Total	44 300	100,0	531 800	100,0

(*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands y compris l'intérim et les activités des ménages en tant qu'employeurs.

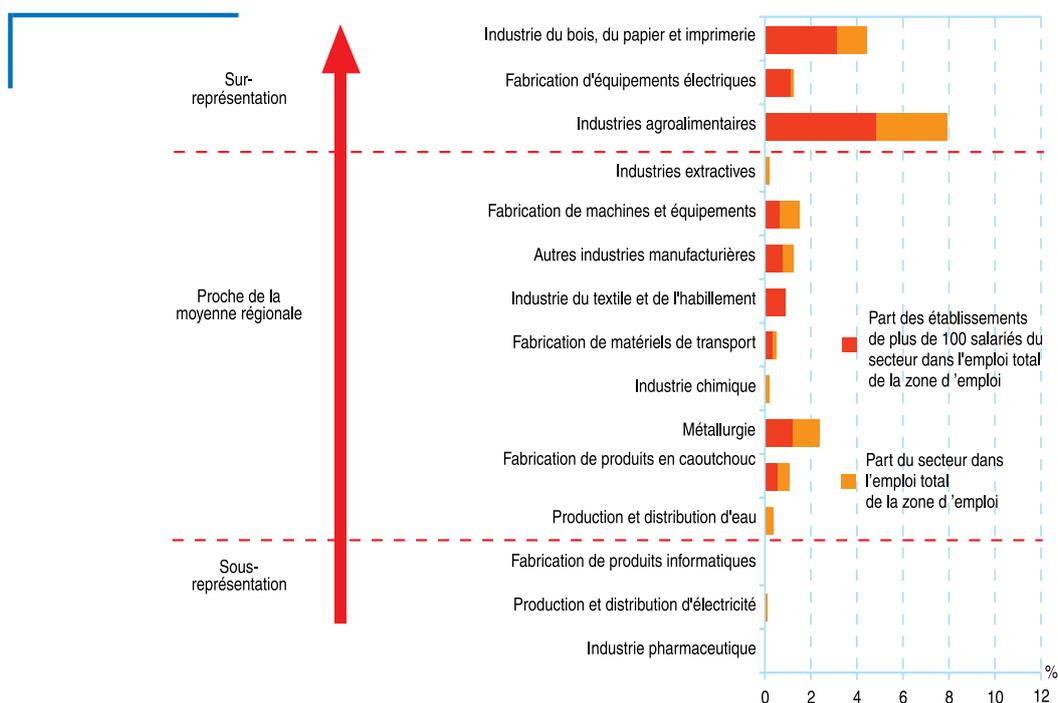
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel)

D'autres activités industrielles fortement concentrées dans quelques grandes unités

Si le tissu industriel de la zone d'emploi d'Épernay est fortement structuré autour de la production de champagne, d'autres activités industrielles s'en écartent. Elles relèvent pour l'essentiel d'établissements affiliés à de grands groupes : sur la trentaine de grands établissements industriels de plus de 100 salariés, une dizaine exerce une activité principale de production sans lien direct avec le champagne ; ils emploient un cinquième des salariés de l'industrie de la zone. Fin 2009, parmi les huit grands établissements du secteur du bois-papier, trois exercent une activité non connexe au cham-

pagne dont l'un des plus gros employeurs, *Johnson & Johnson Consumer France*, spécialisé dans les produits d'hygiène et deux menuiseries du groupe *Lapeyre*. Les emplois du secteur de la fabrication des équipements électriques se concentrent au sein de l'établissement *Axon Câble* à Montmirail qui conçoit et fabrique des composants électroniques pour l'aéronautique, l'automobile et les télécommunications. Dans les « autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements », le plus grand établissement *BB GR* à Sézanne, unité de fabrication de verres optiques, et filiale du groupe *Essilor International*, rassemble 60 % des emplois du secteur. Enfin, fin 2009, trois établissements de plus de 100 salariés, *Chantelle*, *Maroquinerie Marjo* et *PTPM* fournissent la totalité de l'emploi salarié du secteur du textile-habillement.

Part des secteurs industriels (*) dans l'emploi total de la zone d'emploi d'Épernay fin 2009



(*) Secteurs au niveau A38 de la NAF Rév.2

Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi de la zone d'emploi est significativement supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi de la zone d'emploi est significativement inférieur à son poids moyen en région.

Sources : Insee, Clap, Estimations d'emploi localisées (Estel)

Les dix plus grands établissements industriels ou d'activités de services et de soutien de la zone d'emploi d'Épernay fin 2009

Raison sociale	Activité	Commune	Tranche d'effectif salarié
CHAMPAGNE MOET ET CHANDON	Fabric. denrées alimentaires, boissons et tabac	Épernay	1000 à 1499
AXON CABLE	Fabrication d'équipements électriques	Montmirail	500 à 749
BB GR	Autres industries manufacturières ; réparation	Sézanne	250 à 499
PASTURAL ET COMPAGNIE	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Épernay	250 à 499
CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE N.FEUILLATTE	Fabric. denrées alimentaires, boissons et tabac	Chouilly	200 à 249
JOHNSON & JOHNSON CONSUMER FRANCE SAS	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Sézanne	200 à 249
ENTREPRISE CORDIER	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Magenta	200 à 249
TEREOS	Fabric. denrées alimentaires, boissons et tabac	Connantre	200 à 249
SPARFLEX	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Dizy	200 à 249
SMURFIT KAPPA FRANCE	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Épernay	200 à 249

Avertissement : depuis le 31/12/2009, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer

Source : Insee, Clap

Un tissu industriel plutôt résistant

Avec une grande part de l'emploi industriel dédiée au champagne, produit de luxe moins exposé à la concurrence des pays émergents, l'industrie présente tendanciellement une meilleure résistance des emplois dans la zone d'Épernay que dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne. Durant la période de croissance économique 2001-2007, 1 500 emplois salariés industriels sont détruits, soit une baisse de -2,2 % par an, contre -2,5 % dans la région. Mais durant les deux années de crise économique mondiale 2008-2009, les expéditions de Champagne, en nombre de bouteilles, se dégradent fortement, notamment à l'étranger, enregistrant deux baisses consécutives en 2008 et 2009 (respectivement -4,8 % et -9,1 %). Avec ces difficultés, l'emploi industriel diminue de -5,0 % par an, baisse plus élevée que la moyenne régionale (-4,6 %). Par ailleurs, la crise a de lourdes conséquences sur la diversité du tissu industriel de la zone, en raison notamment du caractère concentré, voire mono-établissement des activités industrielles non connexes au champagne présentes dans la zone. Ainsi, avec la fermeture de *PTPM* à Ay du groupe *Trèves*, fabricant de tissus pour automobile, qui employait 140 salariés fin 2007, la zone d'emploi perd un de ses deux grands établissements de la filière automobile.

Entre 2010 et 2011, avec la reprise économique mondiale, la demande en champagne redémarre : les expéditions augmentent de 8,9 % en 2010 et de 1,1 % en 2011. La baisse des emplois industriels ralentit et retrouve, comme avant la crise, un rythme légèrement inférieur à la baisse régionale (-2,4 % par an, contre -2,6 %). Au cours de cette période, les industries manufacturières, hors industries alimentaires et de boissons, concentrent l'essentiel des suppressions d'emplois.

Un contexte peu favorable au développement des activités de transport

Fin 2009, le secteur marchand occupe 27,5 % des personnes en emploi de la zone d'emploi d'Épernay, soit sept points de moins qu'au niveau régional. Ce déficit provient d'une moindre présence d'emplois dans les secteurs d'activité liés aux transports

(-3,0 points), dans les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (-2,8 points) et dans le commerce de détail (-1,1 point), a contrario du commerce de gros davantage développé (+0,4 point).

Dans la zone d'Épernay, le secteur des transports ne bénéficie pas d'un réseau d'infrastructure routier et ferroviaire dense, ni en particulier d'une desserte TGV. Aussi, la zone accueille un unique grand établissement de la SNCF situé à Épernay, au contraire des six autres zones d'emploi de la région qui disposent d'au moins deux sites d'activité ferroviaire ou d'une gare TGV. Ainsi, le poids des emplois salariés des transports ferroviaires est deux fois moins importants que dans les autres zones.

Par ailleurs, l'absence de grands axes routiers, hormis la N4, limite le développement de l'activité de transport routier de fret, en comparaison aux autres zones d'emploi de la région. Les établissements de transport routier de fret emploient moins de 50 salariés, au contraire des six autres zones d'emplois qui disposent sur leur territoire de un ou plusieurs grands établissements d'au moins 100 salariés. En lien avec la faible activité de transport, les établissements spécialisés dans l'entreposage et les services auxiliaires de transport sont quasi absents du territoire et pèsent pour 0,1 % dans l'emploi total de la zone contre 0,9 % au niveau régional.

Une moindre présence du tertiaire marchand caractéristique des zones de taille moyenne et accentuée par la proximité de Reims

Dans la zone d'Épernay, les *activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* hors intérim ont un poids moins élevé qu'au niveau régional : elles occupent 3,9 % des personnes en emploi, contre 6,7 % au niveau régional. Cette situation est commune aux quatre plus petites zones d'emploi de Champagne-Ardenne, dont Épernay, toutes comptant moins de 60 000 emplois. Le développement d'établissements spécialisés dans les services aux entreprises nécessite en effet un bassin d'emploi important : dans ce secteur, 90 % des 40 établissements de plus de 100

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole dans la zone d'emploi d'Épernay

	Zone d'emploi d'Épernay					Champagne-Ardenne				
	En moyenne annuelle (en %)			En nombre d'emplois sur la période		Évolution de l'emploi (en moyenne annuelle)			En nombre d'emplois sur la période	
	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011 (**)	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)	Période 2001-2007	Période 2008-2009	Période 2010-2011	Période 2001-2011	dont période de crise (2008-2009)
<i>Unités : nombre et %</i>										
Secteurs marchands non agricoles	-0,9	-2,8	0,2	-2 600	-1 400	-0,5	-2,1	-0,4	-25 700	-13 000
dont :										
Industrie	-2,2	-5,0	-2,4	-3 000	-1 000	-2,5	-4,6	-2,6	-29 400	-8 800
Construction	1,5	-0,3	-2,0	100	0	1,4	-0,4	-1,9	1 000	-300
Tertiaire marchand (*)	0,0	-1,2	2,6	300	-300	0,3	-1,1	0,8	2 700	-3 900
dont tertiaire marchand hors intérim	nd	0,2	1,9	nd	0	0,2	0,3	0,5	3 500	500
dont intérim	nd	-20,5	14,7	nd	-400	2,4	-16,3	7,6	-900	-4 500

(*) Le tertiaire marchand englobe les activités de commerce et de services marchands y compris intérim et activités des ménages en tant qu'employeurs

(**) Voir Méthodologie et définitions

n.d. : non disponible

Source : 2001-2009 : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel), 2010-2011 : Insee, Epure ; données d'intérim Dares - Pôle emploi

salariés de la région sont implantés dans les deux plus grandes zones d'emploi de la région, Reims et Troyes.

La moindre présence d'activités tertiaires marchandes peut être également expliquée par la proximité d'Épernay avec l'agglomération rémoise, située à 30 km. Certains services de support aux entreprises comme les services relatifs aux bâtiments pèsent ainsi quatre fois moins dans l'emploi total de la zone qu'au niveau régional mais également deux fois moins que dans les zones d'emploi de moindre taille. Dans ce groupe d'activités, seul un établissement de plus de 50 salariés spécialisé dans le nettoyage industriel est implanté dans la zone d'emploi d'Épernay. Par ailleurs, malgré une industrie développée, les emplois intérimaires, classés dans le tertiaire marchand, représentent fin 2009, 1,3 % des emplois (1,9 % en région), taux le moins élevé des sept zones d'emploi de Champagne-Ardenne. Si les industries agro-alimentaires, premier employeur industriel de la zone, peuvent avoir moins recours à l'intérim, une bonne part des intérimaires employés dans la zone peut également être placée par des agences implantées à Reims ; l'emploi intérimaire étant comptabilisé au lieu de l'agence d'intérim dans laquelle la personne est inscrite et non dans l'établissement utilisateur.

Néanmoins, quelques activités tertiaires de soutien aux entreprises connexes au champagne se sont développées. En particulier, les activités comptables sont davantage présentes que dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, avec la présence de trois établissements de plus de 50 salariés du *Centre départemental d'économie rurale de la Marne*, spécialisés dans la comptabilité pour le compte d'agriculteurs et de viticulteurs.

Enfin, la proximité et la concurrence de l'agglomération rémoise peuvent également peser sur le développement du commerce de détail, qui vise à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire, résidents et touristes. Le secteur du commerce de détail représente, fin 2009, 5,4 % de l'emploi total du territoire, contre 6,5 % en Cham-

pagne-Ardenne, soit une densité de 2,1 emplois pour 100 habitants, contre 2,4 au niveau régional. Au contraire, le commerce de gros apparaît comme une spécificité : fin 2009, il emploie 3,8 % de l'emploi total, contre 3,4 % au niveau régional. En lien avec le caractère agricole du territoire et sa spécialisation dans la production et la vente de champagne, le commerce de gros de matériel agricole et le commerce de gros de boissons occupent une place plus importante dans le tissu économique local qu'au niveau régional (respectivement 0,8 % contre 0,3 % et 0,6 % contre 0,1 %).



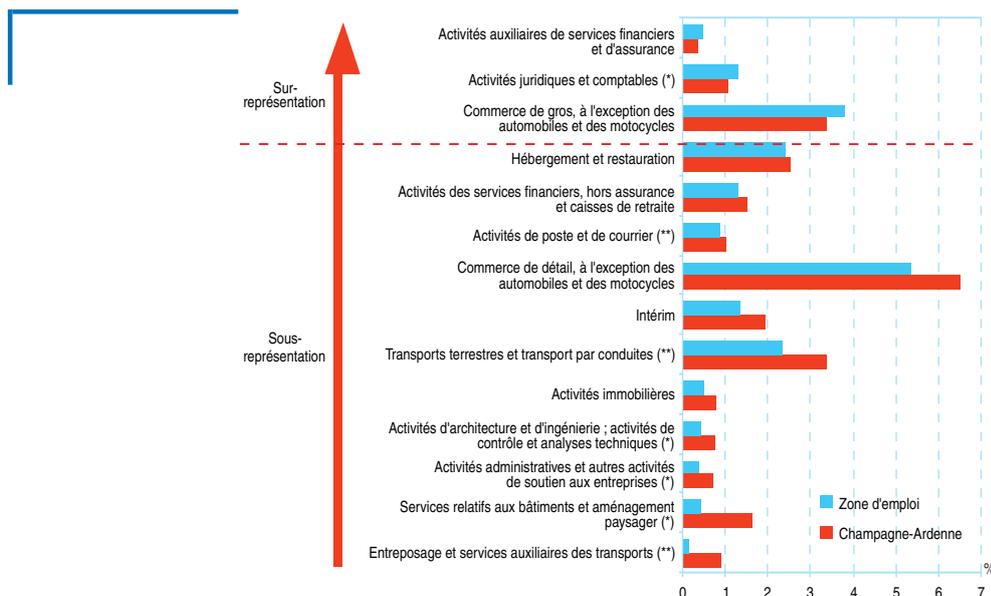
Un fort impact de la crise dans le tertiaire marchand

Dans la zone d'emploi d'Épernay, au cours des années 2001-2007 de croissance économique, le tertiaire marchand connaît une stabilité de l'emploi salarié, pendant qu'il augmente à un rythme de +0,3 % par an dans la région.

En 2008 et 2009, la baisse de l'emploi tertiaire marchand est de même ampleur qu'en Champagne-Ardenne (-1,2 % par an, contre -1,1 %). Au cours de ces deux années de crise, en raison des grandes difficultés de l'industrie, l'emploi intérimaire diminue de 20,5 % en moyenne annuelle, contre -16,3 % au niveau régional. Le tertiaire marchand, hors intérim, gagne des emplois, grâce au développement des activités de soutien aux entreprises qui compense la mauvaise tenue du commerce.

Au cours de la période de reprise 2010-2011, l'emploi tertiaire marchand augmente fortement avec la création nette de 600 emplois, soit une croissance de +2,6% par an, contre +0,8 % au niveau régional. Cette dynamique est portée par des embauches d'intérimaires (+200 emplois) et des créations d'emploi dans les secteurs du transport et des services aux entreprises, pendant que le secteur du commerce continue de perdre des emplois.

Part des secteurs tertiaires marchands (***) dans l'emploi total de la zone d'emploi d'Épernay fin 2009



(*) Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien

(**) Activités de transports

(***) Secteurs au niveau A129 de la NAF Rév.2

Ne sont présentés que les secteurs du tertiaire marchand dont le poids est significativement différent du poids moyen en Champagne-Ardenne. Un secteur est dit en sur-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est supérieur à son poids moyen en région. Un secteur est dit en sous-représentation lorsque son poids dans l'emploi total de la zone d'emploi est inférieur à son poids moyen en région.

Sources : Insee, Clap - données d'intérim, Pôle emploi, Dares, Estimations d'emploi localisées (Estel)



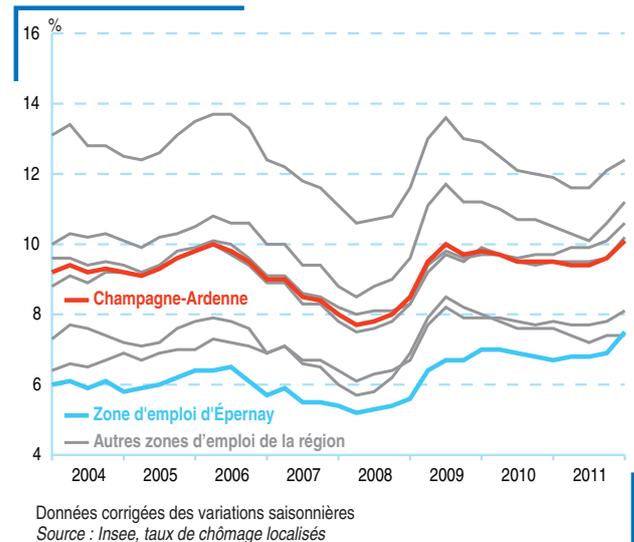
Un taux de chômage le moins élevé de la région

Fin 2011, avec un taux de chômage à 7,5 % de la population active, soit 2,6 points de moins que le taux régional, la zone d'emploi d'Épernay connaît la situation la moins défavorable des sept zones d'emploi de la région. Cependant, en période d'avant crise, l'écart entre la zone d'emploi et la région tend à se réduire, passant de -3,2 points en 2003 à -2,6 points en 2007, en raison de la plus forte dégradation de l'emploi par rapport à la moyenne régionale, due, d'une part, au poids élevé de l'industrie dans la zone et, d'autre part, au moindre développement des activités tertiaires. Entre 2007 et 2011, avec une hausse du taux de chômage de +2,1 points, comme au niveau régional, le différentiel de taux de chômage avec la région reste constant, l'accélération du développement des emplois tertiaires ayant plus qu'ailleurs permis de limiter les fortes difficultés rencontrées dans l'industrie au cours de la crise.

Fin 2011, la répartition par domaine professionnel d'origine des 7 100 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi, en recherche active d'un emploi, et ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois (catégories ABC) est à l'image des spécialisations du territoire : 16 % des demandeurs d'emploi exerçaient préalablement un métier du domaine agricole, en particulier comme viticulteur-arboriculteur, soit 10 points de plus qu'au niveau régional alors que les autres domaines sont sous-représentés par rapport à la moyenne régionale.

Malgré de fortes pertes d'emplois industriels au cours de la crise, la zone d'Épernay semble avoir moins bénéficié des dispositifs d'accompagnement des restructurations que l'ensemble de la région. Au plus fort de la crise fin 2009, les DEFM de catégories D et E, qui incluent les demandeurs d'emploi bénéficiant d'une formation ou d'un contrat aidé représentent 13,0 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (13,3 % fin 2007), contre 14,3 % au niveau régional (14,0 % en 2007).

Évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi de Champagne-Ardenne



En dehors des mesures portant strictement sur l'emploi, la zone d'emploi d'Épernay a bénéficié d'une enveloppe de 1 million d'euros du « Fonds national de revitalisation des territoires », mesure mise en place en 2009 en soutien aux territoires touchés par les mutations économiques. ■

Patrick Bouny, Anh Van Lu, Romain Perron

Cette étude, réalisée avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar) fait l'objet de douze publications : une de niveau régional, quatre de niveau départemental et sept de niveau zone d'emploi.

<< MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le **découpage en zones d'emploi** constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le **découpage actualisé** se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique au 01/01/2010.

Pour en savoir plus voir : insee.fr, rubrique définitions et méthodes, code officiel géographique et zonages d'études

Les **estimations d'emploi annuelles** au niveau zone d'emploi sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) qui permettent d'obtenir des informations deux ans après la fin de l'année écoulée, soit à la date de cette étude, jusqu'en fin d'année 2009. Afin d'établir un diagnostic du marché du travail au plus proche de l'actualité, pour les **années 2010 et 2011 l'emploi par zone d'emploi** a été estimé à partir des données des Urssaf issues du dispositif Epure ainsi que des données d'intérim de la Dares - Pôle emploi.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois - Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2012

Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications